

POINTS SAILLANTS DU BUDGET DE L'ONTARIO 2019

Le 11 avril 2019

Équilibrer le budget de façon responsable

Le gouvernement pour la population de l'Ontario s'est engagé à équilibrer le budget de façon responsable et à rétablir la confiance, la transparence et la responsabilité à l'égard des finances de la province. L'équilibre budgétaire contribuera à protéger l'essentiel, soit les services de santé, d'éducation et d'autres services publics cruciaux, et fera en sorte que la population ait le financement dont elle a besoin pour des générations à venir.

Le gouvernement propose ce qui suit :

- Prévoir un déficit de 11,7 milliards de dollars en 2018-2019, ce qui représente une amélioration de 3,3 milliards de dollars par rapport au déficit de 15 milliards de dollars hérité du gouvernement précédent.
- Planifier un retour responsable à l'équilibre budgétaire d'ici 2023-2024 tout en créant des emplois et en protégeant l'essentiel, soit les services publics cruciaux, y compris le système de santé et d'éducation de calibre mondial de l'Ontario, et en fournissant aux particuliers, aux familles et aux entreprises l'allègement dont ils ont grandement besoin.
- S'attaquer à la dette publique de 343 000 000 000 \$ grâce à une stratégie responsable de réduction de la dette qui rétablira la santé financière, protégera les services cruciaux et réduira le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario d'ici 2022-2023 pour le faire descendre sous le taux de 40,8 % légué par le gouvernement précédent.
- Montrer à la population de l'Ontario que le gouvernement est responsable en déposant la Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières. Entre autres nouvelles mesures importantes de responsabilisation, la Loi proposée prévoirait la Garantie de responsabilité du premier ministre et du ministre qui exigerait que ces derniers paient une pénalité correspondant à 10 % de leur traitement pour chaque échéance de publication de rapport ratée. Le ministre devrait également expliquer publiquement pourquoi l'échéance a été ratée et à quel moment le rapport serait rendu public.

Protéger l'essentiel

Le gouvernement de l'Ontario reconnaît que pour protéger les services de santé et d'éducation ontariens de calibre mondial, la population doit toujours être au cœur du processus décisionnel du gouvernement. Le gouvernement propose ce qui suit :

- Proposer un nouveau crédit d'impôt de l'Ontario pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allègement des dépenses. Le crédit d'impôt ASGE constituerait l'une des initiatives de garde d'enfants les plus souples jamais présentées en Ontario. Ce plan placerait les parents, et non le gouvernement au cœur de la prise de décisions touchant la garde d'enfants. Le nouveau crédit d'impôt ASGE bénéficierait à quelque 300 000 familles en couvrant jusqu'à 75 % de leurs dépenses pour des services de garde d'enfants admissibles, et permettrait aux familles d'accéder à un large éventail de services de garde, notamment dans les garderies, les services de garde à domicile et les camps.
- Engager jusqu'à 1 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années afin de créer jusqu'à 30 000 places de garderie dans les écoles, y compris approximativement 10 000 places dans de nouvelles écoles, ce qui facilitera la vie des parents et des familles en les aidant à trouver des services de garde plus abordables.

DOCUMENT D'INFORMATION

- Investir 384 millions de dollars additionnels dans les hôpitaux et 267 millions de dollars de plus dans les soins à domicile et en milieu communautaire. Cela est essentiel pour mettre un terme à la médecine de couloir et diriger plus de dépenses en santé là où les besoins sont pressants. En outre, pour améliorer la transition entre les soins et réduire les temps d'attente pour l'obtention des services, le gouvernement crée les équipes Santé Ontario pour passer à un modèle intégré de prestation des soins de santé.
- Investir 3,8 milliards de dollars sur 10 ans dans la santé mentale, la lutte contre les dépendances et le soutien en matière de logement, à commencer par la création d'un système de santé mentale et de traitement des dépendances.
- Instaurer un programme de soins dentaires pour les personnes âgées à faible revenu qui n'ont pas de régime d'avantages sociaux. Les personnes âgées de 65 ans ou plus qui ont un revenu annuel de 19 300 \$ ou moins, ou les couples de personnes âgées ayant un revenu annuel combiné de moins de 32 300 \$, pourront recevoir des services dentaires dans les bureaux de santé publique, les centres de santé communautaire et les centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones un peu partout dans la province.
- Créer 15 000 lits de soins de longue durée au cours des cinq prochaines années et mettre à niveau 15 000 anciens lits pour fournir des soins plus appropriés aux patients présentant des troubles de santé complexes.
- Améliorer l'état des écoles pour favoriser un meilleur apprentissage et assurer la sécurité des enfants et des élèves en investissant 1,4 milliard de dollars dans les travaux de rénovation au cours de l'année scolaire 2019-2020.
- Resserrer le curriculum de l'Ontario en mettant particulièrement l'accent sur les mathématiques et les sciences ainsi que sur l'acquisition de compétences professionnelles, telles que les compétences pour exercer des métiers spécialisés ou pour travailler dans le domaine du codage informatique, et d'aptitudes à la vie quotidienne, comme la littératie financière.
- Diminuer le taux des frais de scolarité de 10 % pour les étudiantes et étudiants de chaque université ou collège financé par les deniers publics à compter de l'année scolaire 2019-2020 et geler les frais de scolarité pour l'année scolaire 2020-2021. Les étudiantes et étudiants inscrits à un programme collégial verront leurs frais de scolarité baisser en moyenne de 340 \$, tandis que pour celles et ceux inscrits dans un programme de premier cycle en arts et en sciences, cette baisse sera en moyenne de 660 \$.
- Rendre l'accès à la propriété et la location plus abordables en augmentant l'offre de logements dont les gens ont besoin par l'entremise du futur Plan d'action pour l'offre de logements.

Donner la priorité à la population

Le gouvernement est déterminé à faciliter la vie de la population et à lui offrir plus de choix et de commodité en prenant les mesures suivantes :

- Adopter une stratégie axée sur le numérique pour que plus de services soient offerts en ligne et soient plus faciles à utiliser, de façon à réduire les transactions en personne et sur papier, contribuant à réduire les coûts.
- Fournir l'apport en capital le plus important de l'histoire de l'Ontario pour le prolongement du métro et la construction de nouvelles lignes en engageant 11,2 milliards de dollars, du coût total estimé à 28,5 milliards de dollars, pour soutenir quatre projets de transport en commun rapide dans la région du grand Toronto. Cela comprend la nouvelle ligne Ontario proposée, le prolongement de la ligne de métro Yonge North jusqu'à Richmond Hill et Markham, le prolongement de la ligne de transport léger sur rail Eglinton Crosstown vers l'ouest jusqu'à Etobicoke et l'achèvement du prolongement du métro à Scarborough d'ici 2029-2030.

DOCUMENT D'INFORMATION

- Améliorer le service grâce à la plus importante hausse de service ferroviaire de GO Transit en cinq ans, et notamment en ajoutant plus de départs par jour, en prolongeant les lignes et en étudiant la faisabilité d'offrir divers services de restauration dans l'ensemble du réseau ferroviaire de GO Transit.
- Faciliter l'achat d'assurance-automobile, notamment en donnant aux conducteurs un plus grand choix de couvertures d'assurance-automobile au moment de décider laquelle répond à leurs besoins et en leur permettant d'exercer un plus grand contrôle sur leurs tarifs.
- Accroître le choix et la commodité pour les consommateurs adultes et les débouchés pour les entreprises en déposant des mesures législatives qui permettent aux municipalités d'établir leurs propres règles concernant la consommation d'alcool dans les endroits publics, comme les parcs, et en permettant aux amateurs de sports de consommer de l'alcool aux fêtes d'avant-partie lors d'événements sportifs admissibles.
- Proposer de fournir un allègement fiscal aux familles lorsqu'elles en ont le plus besoin. Le décès d'un être cher est un moment difficile pour une famille. À compter du 1^{er} janvier 2020, l'impôt sur l'administration des successions serait éliminé pour les successions imposables dont l'actif est de 50 000 \$ ou moins, et réduit de 250 \$ pour les successions imposables de plus grande valeur.

Ouvert aux affaires et à l'emploi

Afin que l'Ontario soit ouvert aux affaires et à l'emploi, le gouvernement réduit les formalités administratives et les coûts pour les entreprises, et jumelle plus de travailleurs avec les bons emplois locaux. Le gouvernement propose ce qui suit :

- Fournir un allègement de l'impôt provincial sur le revenu des sociétés de 3,8 milliards de dollars sur six ans grâce à l'amortissement accéléré des investissements en capital par l'entremise de l'Incitatif à l'investissement pour la création d'emplois en Ontario.
- Réduire les contraintes bureaucratiques de 25 % d'ici 2020. Une fois que ces modifications auront toutes été mises en oeuvre, elles devraient permettre aux entreprises de l'Ontario de réaliser des économies continues de plus de 400 millions de dollars en coûts d'observation.
- Mettre en oeuvre le plan Piloter la prospérité qui vise à renforcer la compétitivité, l'innovation et les talents dans le secteur automobile de l'Ontario.
- Appuyer la réduction du taux moyen des primes à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail pour le faire passer de 2,35 \$ à 1,65 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables de la masse salariale à compter du 1^{er} janvier 2019, ce qui permettra aux employeurs d'économiser un montant estimé à 1,45 milliard de dollars en 2019.
- Établir des programmes qui encouragent les Ontariennes et Ontariens à choisir des métiers spécialisés, à suivre un programme de recyclage professionnel et à prendre conscience des avantages qu'offrent des emplois dans les métiers.
- Lancer une initiative pilote pour amener les immigrants hautement qualifiés dans les plus petites collectivités.
- Créer un nouveau programme de stages dans le Nord de l'Ontario qui supprimera la nécessité d'être une personne récemment diplômée d'une université ou d'un collège pour faire un stage, permettant ainsi aux nouveaux venus sur le marché du travail, à ceux qui envisagent d'entreprendre une nouvelle carrière, aux chômeurs et aux gens en situation de sous-emploi d'être admissibles au programme.
- Lutter contre la taxe sur le carbone destructrice d'emplois du gouvernement fédéral qui augmentera le coût des activités des industries de l'automobile, de la fabrication, du transport, des mines et de la foresterie en Ontario et mettra en péril des milliers d'emplois.